



LA FORMATION REMORQUE : L'attestation B96

Cette formation permet de tracter une remorque dont le PTAC est supérieur à 750kg, sous réserve que la somme des PTAC de l'ensemble excède 3 500kg sans dépasser 4 250kg.

Ainsi, le B96 permet de tracter des bateaux ou encore des vans à chevaux. Cette formation s'adresse à toute personne âgée de plus de 18 ans et titulaire d'un permis qui est encore valide. Ce permis ne nécessite pas de prouver une aptitude médicale.

La formation pratique du B96

La formation dure 7h, sur une seule journée et se compose de deux parties :

- 4h hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.
- 3h en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen, à l'issue de celle-ci, une attestation de suivi vous est remise laquelle vous permettra d'obtenir la **mention B(96)** délivrée par la préfecture.

EPREUVE HORS CIRCULATION	4 H 00
SEQUENCE HORS CIRCULATION Poids et masses - Plaques - Remorque : freinage et équipements - Rétroviseurs - Règles de circulation	75 min
VERIFICATION AVANT LE DEPART Freins - Suspensions - Dispositif d'attelage	45 min
CONTROLES VEHICULES TRACTEUR + REMORQUES Feux - Pneumatique	60 min
ATTELAGE - DETELAGE	60 min
TEST DE MANIABILITE	60 min
EPREUVE EN CIRCULATION	3 H 00
Adaptation à la conduite d'un ensemble routier	
Bilan de la prestation du stagiaire	
Réponses au Quiz	

Responsable pédagogique : Patricia TILLET